

Lyon, le 20 juillet 2015

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **AEROPORTS DE LYON : LES ACTIONNAIRES LOCAUX SERONT ASSOCIES A L'ELABORATION DU CAHIER DES CHARGES POUR LA REPRISE DES PARTS DE L'ETAT**

Le Président de la Métropole de Lyon et le Président de la CCI de Lyon, accompagné du représentant du Président de la Région Rhône-Alpes, ont rencontré cet après-midi Emmanuel Macron qui avait convié l'ensemble des actionnaires locaux de la société des Aéroports de Lyon pour faire le point sur le dossier d'ouverture du capital des Aéroports de Lyon, suite à l'adoption du projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques.

Au cours de cette rencontre, Gérard Collomb et Emmanuel Imberton ont rappelé à Emmanuel Macron combien le développement de l'offre aérienne au départ de Lyon-Saint Exupéry était essentiel pour l'activité économique et l'emploi sur le territoire métropolitain. Ils ont précisé qu'ils n'étaient pas opposés à la sortie de l'Etat du capital de la société des Aéroports de Lyon si cette évolution permettait d'inscrire Lyon-Saint Exupéry dans une dynamique de croissance renforcée.

Le Président de la Métropole et le Président de la CCI ont également fortement sensibilisé M. Macron sur la spécificité du positionnement de Lyon-Saint Exupéry par rapport aux autres grands aéroports régionaux ; l'aéroport de la métropole lyonnaise faisant face sur sa propre zone de chalandise à la concurrence frontale de l'aéroport de Genève.

Après avoir remis à M. Macron la pétition "Libérez le Ciel pour nos entreprises" signée par près de 4 000 entrepreneurs de la région lyonnaise, ils ont pointé la nécessité de pouvoir répondre positivement aux attentes des compagnies qui souhaitent ouvrir des liaisons aériennes depuis Lyon.

Le Ministre leur a indiqué que la concertation sur l'élaboration du cahier des charges concernant l'ouverture du capital allait s'engager à la rentrée et que conformément au texte de la loi, les actionnaires locaux seront pleinement associés à l'élaboration de ce cahier des charges de la consultation qui sera mise en œuvre pour sélectionner le candidat à la reprise des 60% de l'Etat dans la société des Aéroports de Lyon.

---

#### **Contacts presse :**

Métropole de Lyon : Natacha Hirth - 04 26 99 39 51 - [nhirth@grandlyon.org](mailto:nhirth@grandlyon.org)

CCI de Lyon : Thibaud Etienne – 04 72 40 58 39 – [etienne@lyon.cci.fr](mailto:etienne@lyon.cci.fr)